

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres : 37
Afférents Conseil Communautaire : 37
En exercice : 37
Qui ont pris part à la délibération : 23

Date de convocation : 19/11/2025

Séance du 26 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de novembre à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil (Mairie) de Saint-Sernin-sur-Rance, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents : Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Sophie CAUMETTE, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Gérard DRESSAYRE, Michelle FONTANILLES, Jean-Louis FRANJEAU, Eric HOULES, Jean-Luc JACQUEMOND, Michel LEBLOND, David MAURY, Patrick ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Claude SERS, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA

Excusés ayant donné un pouvoir : Albert BOUSQUET à Michel LEBLOND, Claude CHIBAUDEL à Gérard DRESSAYRE, Xavier PUECH à Monique ALIÈS, Jean-Claude TOUREL à Claude SERS

Absents excusés : Laure BERNAT, Hélène CHICO ROS, Séverine DRESSAYRE, Eva LE CHARPENTIER, Jean MILESI, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Anne-Claire SOLIER

Absents : Francis CULIE, Philippe GIGANON, Julien MANIBAL, Jean-François ROUSSET, Guy SALES, Michel WOLKOWICKI

Patrick ROQUES est désigné secrétaire de séance

N°20251126_129

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement dans le cadre du projet d'Espace de Vie Sociale à l'Association des Nouveaux Troubadours

Vu la délibération N° 20200130_009 en date du 30 janvier 2020 approuvant le lancement de la démarche de la Convention Territoriale Globale sur le territoire,

Vu la délibération N° 20210923_113 en date du 23 septembre 2021 validant les axes de la Convention Territoriale Globale du territoire,

Vu la délibération N° 20211125_145 en date du 25 novembre 2021 validant la Convention Territoriale Globale et la signature de la démarche,

Vu la délibération N° 20220630_093 en date du 30 juin 2022 attribuant une subvention dans le cadre du projet d'Espace de Vie Sociale à l'Association des Nouveaux Troubadours,

Madame la Présidente rappelle au Conseil Communautaire que le projet de création d'un Espace de Vie Sociale à périmètre intercommunal porté par l'Association des Nouveaux Troubadours a été intégrer dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier.

À cet effet, l'association les Nouveaux Troubadours, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes, a élaboré un projet de fonctionnement en adéquation avec les besoins du territoire (appui diagnostic C.T.G.) qui s'articule autour de 5 axes :

- Incrire le Tiers Lieu « Les Nouveaux Troubadours » sur le territoire intercommunal,
- Tisser et renforcer le lien social par la culture,
- Créer un lieu de rencontre et d'échanges permettant la mixité des publics,
- Soutenir la fonction parentale et renforcer les liens familiaux,
- Faciliter l'accès à l'information, aux services et lutter contre la précarité numérique.

Ces axes étant déclinés au travers de 11 fiches actions opérationnelles.

L'objectif de l'Espace de Vie Sociale est de :

- Lutter contre l'isolement, développer les liens sociaux, les rencontres et échanges entre les habitants,
- Favoriser le mieux vivre ensemble,
- Contribuer à une dynamique territoriale,
- Permettre aux usagers de prendre des responsabilités et de s'approprier leur cadre de vie,
- Soutenir la fonction parentale.

De plus, lors du COPIL de l'Espace de Vie Sociale du 18 septembre 2025, un bilan très positif a été présenté :

« En 3 ans, l'EVS a proposé, par commune, 5 à 15 ateliers intergénérationnels, à destination des familles, des adolescents ou des séniors sur 18 communes des 23 du territoire.

Mais également :

- 197 ateliers intergénérationnels ;
- 927 participants (canevas, crochet, tricot, sorties culturelles) ;
- 30 représentations de théâtre ;
- 216 jeunes concernés et 10 ateliers ados proposés ;
- 1 café des parents et 2 conférences parentalité. »

Ce dispositif propose donc une réponse adaptée à un contexte de très faible densité : en se rapprochant des habitants dans leur environnement, il contribue de manière concrète à réduire l'isolement et renforcer le vivre-ensemble.

Madame la Présidente précise au Conseil Communautaire que l'Association des Nouveaux Troubadours a obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » délivré par le Conseil d'Administration de la CAF le 28 juin 2022 et que celui-ci est en cours de renouvellement.

Le plan de financement serait le suivant :

Période	Montant subvention
2026	14 000 €
2027	16 000 €
2028	18 000 €
2029	20 000 €

Ouï cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté,
Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à procéder aux versements des subventions à
l'Association des Nouveaux Troubadours,
- **DONNE** tous pouvoirs à sa Présidente pour effectuer toutes les démarches
nécessaires à la réalisation de ces décisions.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Monique ALIÈS*



Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.